



Préjudice moral modalités pour aller au pénal

Par **marty**, le **06/07/2009** à **09:59**

Bonjour,
je travail à la poste, le centre de tri se transforme en plate forme industrielle courrier, un classement à été établi, les critères ont été l'ancienneté les compétences et le comportement et toute ma brigade à été injustement noté, pour notre directeur nous sommes pas à notre place alors que chaque année nous sommes appréciés par notre chef d'équipe et je suis excellent depuis 8 ans, mais pour eux ça ne compte pas, nous sommes revendicatifs c'est pour cela que nous sommes mal notés, nous sommes prêts à aller au pénal qu'elles sont les démarches?